



Sud-Solidaires BPCE

Section CEAPC

24, Rue du 24 février – 79000 NIORT

tel : 05.16.36.22.15 – 05.16.36.22.16

mel : sudceapc@yahoo.fr

www.sudbpce.com

 SUDBPCE

Union
syndicale
Solidaires

COMPTE RENDU *Sud-Solidaires* DU COMITE D'ENTREPRISE DU 9 11 2017

Information du CE sur les résultats commerciaux BDR du 3ième trimestre 2017:

La présentation est faite par Sophie GOULIER.

PNB : Au vu des résultats à fin septembre (PNB= 63,8 M€), l'objectif de 83 M€ sera atteint en fin d'année.

Le PNB de la BDR contribue à hauteur de 18,91% au PNB de la CEAPC, l'objectif de contribuer à hauteur de 20% ne sera pas atteint, on s'en rapproche, la tendance est bonne.

Coefficient d'exploitation : il est à 31,6%

Activation clients : l'activation clients est bonne sur le marché des entreprises (+41 clients pour un objectif annuel de +80 qui ne sera toutefois pas atteint). En 2016 l'activation était à +6 clients. Sur le marché de l'Economie Sociale, la CEAPC désactive (-15 clients) mais cela est lié à des opérations de regroupement de clients (fusion d'associations ou structures ES).

Entrées en relation : sur le marché des entreprises la dynamique est importante (+123 clients).

Collecte : 515M€ fin septembre

Crédits : 793 M€ fin septembre pour un objectif annuel de 720 M€.

Flux débiteurs : le marché des entreprises ne décolle pas.

A ce jour, Sophie GOULIER ne peut pas nous indiquer les prévisions pour 2018 en terme d'objectif de PNB. Ce n'est pas comme si l'année était presque finie !

Information du CE sur les résultats commerciaux BDD du 3ième trimestre 2017:

Point présenté par JP SEUVES.

Taux de satisfaction clients : + 66%

Evolution des BP (bancaarisés principaux) : + 9255 clients BP à fin septembre, c'est au-dessus de l'objectif.

Il nous faut faire 55216 ventes brutes de forfait pour en conserver 12 994 en net !!

Evolution des JBP (jeunes bancaarisés principaux), on continue à être négatif (-391 JBP à fin septembre) malgré un excellent mois de septembre (+431).

Evolution des clients patrimoniaux : +2599 clients, objectif annuel atteint.

Evolution des clients PRO : +341 à fin août

Ventes brutes par ETP: 160,4 contre 163 pour le Réseau des caisses d'épargne
Collecte Epargne : la collecte est positive en CEAPC, peu de caisses sont dans ce cas. 69000K€ d'excédent à fin septembre pour un objectif initial de 3 millions. L'objectif des PSO est quasi atteint. Sur l'assurance vie, après plusieurs mois de décollecte, on est à +23 000K€.

Crédits : engagements (conso et immo) par ETP= 1331,7 K€. La marge sur les prêts conso est de 3% pour un objectif à 3,2% et celle des prêts immo est de 0,05% pour un objectif de 0,4%.

IARD : c'est le point noir, la CEAPC est très en dessous des performances du Réseau des caisses d'épargne. Bonne performance sur la MR, gros décalage sur l'auto, en négatif sur la PJ.

La réalité c'est que nous devons réaliser 5 ventes brutes pour en conserver une en net !!

Nous demandons à chaque présentation que la direction nous fournisse les motifs de clôture, notre demande n'est toujours pas satisfaite et JP SEUVES ne sait que nous dire que des réflexions sont menées. Nous leur avons pourtant donné plusieurs pistes d'explications (SAV, manque de formation,...) mais la direction ne fait rien.

[Information consultation du CE sur l'évolution des données financières et des indicateurs stratégiques du POS 2018-2020 :](#)

Pierre DECAMPS nous informe que l'élément majeur modifié est le scénario de taux du livret A. En effet, lors de la présentation du POS, la caisse avait tablé sur une augmentation du taux du livret A, or le gouvernement en a décidé autrement. L'impact le plus fort sera sur le PNB qui bénéficie ainsi de la baisse des charges. Le coefficient d'exploitation devrait s'établir à 65% en 2020 et le résultat net devrait atteindre 97,2 millions € fin 2020.

Les élus CE demandent une suspension de séance avant que la direction sollicite notre avis.

Ces modifications justifient la demande d'une expertise par le CE. En effet ces modifications devraient avoir des conséquences sur les projets opérationnels et donc sur RHD20#20. Cette proposition est mise au vote et recueille 15 avis favorables (c'est le cabinet IPSO FACTO qui est retenu), ce qui déplaît fortement au DRH arguant que c'est encore » la pompe à expertise qui est encore activée » sous-entendu « la pompe à fric ». Les élus s'inquiètent de l'avenir des salariés de la caisse et la seule réaction de la direction est de parler de fric. Nos emplois ne vaudraient-ils pas mieux que leurs profits ?

Information consultation du CE sur le projet d'enregistrement des appels clients des chargés d'affaires vente à distance économie sociale:

Le point est présenté par Christine DROPSY

La contrainte est de pouvoir fournir la preuve de l'accord d'un client lors d'une vente à distance. Ce système répond à des règles de protection du client fixées par l'ACPR (Autorité de Contrôle prudentiel et de Résolution). Les collègues concernés recevront un avenant dès leur prise de fonction en janvier 2018. Une procédure est en cours de rédaction par le service juridique.

Une discussion s'engage sur les délais de conservation des enregistrements, les délais de contestation clients. La direction nous annonce un délai de 5 ans. Nous demandons de voir le document de la CNIL car il nous semble que cette dernière préconise une conservation de 12 mois.

Seuls les chargés d'affaire VAD sont concernés par ce dispositif, ils auront accès à leurs données. Si conflit, les enregistrements seront écoutés par le/la hiérarchique direct-e et Christine DROPSY en présence du/de la collègue.

Vote : 10 POUR (SU/ CGC)

5 Abstentions (Sud / RSP)

Information du Ce sur la situation de l'emploi au 30 septembre 2017:

2618 CDI (-47 sur un an) soit 1,76% de baisse

191 CDD (+14 sur un an)

24 recrutements CDI

59 départs CDI dont 23 retraites, 13 démissions, 7 licenciements et 9 ruptures conventionnelles.

Moins 8 temps partiels depuis un an

B DURAND ne se démonte pas et nous dit que cette tendance va se poursuivre et qu'ils sont aidés en cela par la pyramide des âges.

Moralité : Comment va-t-on travailler dans de bonnes conditions avec moins de personnel !!

Ce n'est visiblement pas le souci de la direction.

Information du CE sur la mise en œuvre de la réorganisation de la DSB/BDD:

B. DURAND nous rappelle que l'évolution portait :

- sur la création d'une équipe d'intervention qui est en cours de constitution qui va démarrer début 2018.

- sur la création d'un département d'ingénierie qui est en place depuis septembre.

Il y a eu 12 promotions, on a 146 salariés aujourd'hui pour une cible à 139 postes fin 2018.

Les délais de traitement sont toujours très longs (Crédit à J+9 alors que cela devrait être J+6 et Successions à J+9 alors que ce devrait être J+5).

Comme chaque fois les élus ont réclamé des effectifs supplémentaires pour raccourcir les délais. Nous avons aussi dénoncé les conditions de travail détestables.

Mais rassurons-nous !! B. DURAND nous dit que les RH seront vigilants ! ca ne mange pas de pain !

Information du CE sur l'avancée de la vente des immeubles de Bordeaux Lac:

La CEAPC possède 9000 m2 d'immeubles et 30 000 m2 de terrains.

La fourchette de prix pour la vente a été fixée en 2016 entre 12 et 15 millions d'euros. En novembre 2016, la promesse de vente a été signée. Le bouclage de l'opération devrait se faire au 1^{er} semestre 2019 après la rédaction d'un plan guide par Bordeaux Métropole et l'enquête publique.

Information sur les litiges en matière de TEG:

175 dossiers sont en cours pour un risque inférieur à 4 millions d'euros. Il y a une baisse régulière dans la progression des assignations.

Tous les dossiers en Cour d'appel sont favorables à la CEAPC.

L'équipe Sud-Solidaires : Christelle BONNARD-DECHÂTRE, Annie DUHART, Gilles MENANDEZ, Anthony PALLU et Hélène FEUGA